

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **LAFR2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|------------------------------------------------------|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 3 |
| Programme | 3 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Enseignements supplémentaires | 7 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 9 |
| Informations diverses | 10 |
| Conditions d'accès | 10 |
| Pédagogie | 14 |
| Evaluation au cours de la formation | 14 |
| Mobilité et internationalisation | 14 |
| Formations ultérieures accessibles | 14 |
| Gestion et contacts | 15 |

LAFR2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réalisable en un an, ce master offre une formation avancée dans le domaine des études latines et française, notamment en linguistique et en littérature.

En fonction de l'option choisie, l'étudiant aura acquis des compétences plus spécialisées, soit dans le domaine français, soit dans le domaine latin.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en lettres et vous avez acquis une solide culture générale, littéraire et historique dans les domaines latin et français ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous perfectionner dans ces matières.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ; ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. Ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Le programme se compose

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué de cours de langue latine, de linguistique française, de littérature latine, de littérature française, de réception de la culture classique et du travail de fin d'études ;
- d'une option (15 crédits) en langue et littérature latines ou en langue et littérature françaises.

LAFR2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes** forme des spécialistes en langues et littératures française et latine.

Au terme de sa formation, l'étudiant maîtrisera des savoirs littéraires et linguistiques qui lui permettront de produire des analyses précises et rigoureuses, guidées par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur, une question de société ou un phénomène linguistique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière cohérente et pertinente les phénomènes linguistiques et productions littéraires relevant des domaines latin et français
 - 1.1. Maîtriser les langues latines et françaises au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe), de la stylistique et de la rhétorique.
 - 1.2. Faire preuve d'une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures française et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de celles-ci.
 - 1.3. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes français et latins travaillés au cours ou plus personnellement sur base d'activités multiples et variées (exercices de version et de thème, recherches personnelles, textes argumentatifs, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits).
2. Reconnaître, à l'intérieur des langues et littératures françaises et latines des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
 - 2.1. Définir les liens existant, dans le passé comme dans le présent, entre les deux sphères linguistiques, littéraires et culturelles étudiées.
 - 2.2. Définir le fonctionnement synchronique et l'évolution diachronique des deux systèmes de langue étudiés.
3. Comprendre les questions propres à la philologie, la linguistique et la théorie de la littérature et produire une lecture critique d'un texte en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles.
 - 3.1. Gérer l'information sous tous ses aspects : la récolter, l'analyser, la classer et estimer son degré de pertinence.
 - 3.2. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact.
 - 3.3. Faire preuve d'esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates.
4. Problématiser une question de recherche et mettre en place une méthode d'analyse adéquate en fonction du domaine disciplinaire choisi pour la réalisation de son travail de fin d'études.
 - 4.1. Examiner une thématique en mettant en évidence ses origines, son développement, sa circulation et son éventuelle permanence au sein des littératures française et latine.
 - 4.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche.
5. Développer, à partir des langues française et latine, un savoir réflexif et critique qui permette de devenir un acteur éclairé de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et l'éclairage apporté par les créations artistiques et savoirs scientifiques.
 - 5.1. Prendre des positions argumentées sur des problématiques complexes.
 - 5.2. Acquérir l'autonomie nécessaire à développer des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué de :
 - 25 crédits de langues et littératures latines et françaises
 - 5 crédits de réception de la culture classique
 - 15 crédits pour le travail de fin d'études
- d'une option (15 crédits), soit en langue et littérature latines, soit en langue et littérature françaises.

LAFR2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊙ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Travail de fin d'études (15 crédits)

| | | | |
|-------------|-------------------------|--|-------------------------------|
| ○ LLAFR2898 | Travail de fin d'études | | FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐 |
|-------------|-------------------------|--|-------------------------------|

o Langues et littératures latines et françaises (25 crédits)

o Langue latine (5 crédits)

Un cours à choisir parmi :

| | | | |
|-------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|
| ⊗ LGLOR2232 | Dialectologie italique et latin archaïque | Nicolas Meunier | FR [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR2231 | Linguistique historique du latin | | FR [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 |

o Linguistique française (de 5 à 10 crédits)

Un ou deux cours à choisir parmi :

| | | | |
|------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------|
| ⊗ LROM2151 | Linguistique du texte | Julia Grosman (supplée Anne-Catherine Simon) | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM2200 | Histoire de la langue française | Olivier Delsaux (coord.) | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 |

o Littérature latine (5 crédits)

Un cours à choisir parmi :

| | | | |
|-------------|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| ⊗ LGLOR2431 | Séminaire d'auteurs latins | Aaron Kachuck | FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 > English-friendly |
| ⊗ LGLOR2532 | Séminaire de littérature latine | Pierre Assenmaker Aaron Kachuck | FR [q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |

o Littérature française (de 5 à 10 crédits)

Un ou deux cours à choisir parmi :

| | | | |
|------------|-----------------------------------|------------------|-------------------------------|
| ⊗ LROM2710 | Questions d'esthétique littéraire | Pierre Piret | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM2720 | Questions d'histoire littéraire | Agnès Guiderdoni | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |

o Réception de la culture classique (5 crédits)

Un cours à choisir parmi :

| | | | |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|
| ⊗ LGLOR2204 | Séminaire de traduction littéraire des langues anciennes vers le français : histoire, théorie et pratique | Aline Smeesters | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR2390 | Typologie et permanences des imaginaires mythiques | Charles Doyen Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 |

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit une des deux options suivantes :

- > Option en langue et littérature françaises [prog-2022-lafr2m1-llafr963o]
- > Option en langue et littérature latines [prog-2022-lafr2m1-llafr964o]

Option en langue et littérature françaises [15.0]

L'option en langue et littérature françaises permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la linguistique française (analyse de corpus, phonétique, variétés géolinguistiques du français) et/ou de la littérature française (littérature du Moyen Âge à nos jours, y compris dans ses liens avec la sociologie et les sciences humaines).

Remarque : 15 crédits à choisir ci-dessous en tenant compte de la bisannualité des cours

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:**⊗ Linguistique française**

| | | | |
|-------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| ⊗ LCLIG2210 | Phonologie et prosodie | Charlotte Kouklia (supplée Anne-Catherine Simon) | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LCLIG2250 | Méthodologie de l'analyse de corpus en linguistique | Marie-Catherine de Marneffe (supplée Anne-Catherine Simon) Cédric Fairon | [FR] [q1] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM2180 | Le français dans l'espace francophone | Philippe Hambye | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |

⊗ Littérature française

| | | | |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| ⊗ LROM2740 | Sociologie de la littérature | | [FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] △ 🌐 |
| ⊗ LROM2221 | Questions d'histoire de la littérature du moyen âge | Mattia Cavagna | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] △ 🌐 |
| ⊗ LROM2750 | Littératures et images contemporaines | | [FR] [q2] [15h] [5 Crédits] △ ⊕ 🌐 |
| ⊗ LTHEA2241 | Étude du théâtre de langue française (du Moyen Âge à la Révolution) | Pierre Piret | [FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LTHEA2242 | Étude du théâtre de langue française (de la Révolution à nos jours) | Pierre Piret | [FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LROM2222 | Lecture et analyse de textes médiévaux (12e - 15e siècles) | Tania Van Hemelryck | [FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LROM2791 | Littérature, théâtre et sciences humaines | Pierre Piret | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LROM2223 | Explication approfondie de textes français du Moyen Âge et de la Renaissance | Mattia Cavagna Agnès Guiderdoni | [FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

Option en langue et littérature latines [15.0]

L'option en langue et littérature latines permet à l'étudiant d'approfondir l'étude de la culture latine, telle qu'elle se manifeste dans l'Antiquité mais aussi dans d'autres périodes de l'histoire. Les cours proposés concernent différents domaines tels que : la linguistique des langues anciennes, la civilisation de l'Antiquité romaine (selon des approches historiques et archéologiques), les sciences auxiliaires appliquées à l'étude des sources textuelles latines (épigraphie, paléographie), la littérature latine médiévale et moderne ou encore la réception de la culture classique (histoire de l'humanisme).

Remarque : 15 crédits à choisir ci-dessous en tenant compte de la bisannualité des cours

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

⊗ Littérature latine, médiévale et moderne

| | | | |
|-------------|-------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------|
| ⊗ LGLOR2502 | Histoire de la littérature latine du Moyen Âge | Thibaut Radomme | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR2501 | Auteurs latins de la fin du Moyen Age et des Temps Modernes | Aline Smeesters | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

⊗ Linguistique des langues anciennes

| | | | |
|-------------|-------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------|
| ⊗ LGLOR2802 | Grammaire comparée des langues indo-européennes | Herman Seldeslachts | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
|-------------|-------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------|

⊗ Sciences auxiliaires : sources textuelles latines

| | | | |
|-------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|
| ⊗ LFIAL2181 | Séminaire d'épigraphie latine | Martina Marano (supplée Marco Cavalieri) | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR2171 | Séminaire de paléographie et d'édition de textes latins | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

⊗ Civilisation de l'Antiquité latine

| | | | |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------|
| ⊗ LHIST2371 | Gouvernance et sociétés : questions approfondies II (antiquité romaine) | Françoise Van Haepere | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LHIST2731 | Séminaire d'histoire culturelle et religieuse I (antiquité) | Françoise Van Haepere | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LARKO2372 | Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines | Paolo Tomassini (supplée Marco Cavalieri) | FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LARKO2385 | Archéologie de la Gaule romaine | Catherine Coquelet | FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

⊗ Réception de la culture classique à travers l'histoire

| | | | |
|-------------|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| ⊗ LFIAL2150 | Histoire de l'humanisme | Agnès Guiderdoni Aline Smeesters | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
|-------------|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ Latin

| | | | |
|-------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ⊗ LFIAL1180 | Latin I | Lysiane Delanaye | FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LGLOR1230 | Latin II | Lysiane Delanaye | FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LGLOR1331 | Latin III A | | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1332 | Latin III B | Nicolas Meunier | FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1431 | Littérature latine | | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1731 | Explication d'auteurs latins A | Aaron Kachuck | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1732 | Explication d'auteurs latins B | Lysiane Delanaye Aaron Kachuck | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LGLOR1210 | Séminaire d'introduction aux études anciennes | Aline Smeesters | FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 |

⊗ Français

| | | | |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| ⊗ LFIAL1530 | Introduction aux sciences du langage | Philippe Hambye Charlotte Kouklia (supplée Anne-Catherine Simon) | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LFIAL1550 | Théorie de la littérature | Jean-Louis Dufays | FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM1100 | Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française | Agnès Guiderdoni Tania Van Hemelryck (coord.) | FR [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM1112 | Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes | Mattia Cavagna Jean-Louis Dufays Philippe Hambye | FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM1200 | Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours | Alice Richir | FR [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM1222 | Linguistique : approche historique du français dans la Romania | Philippe Hambye | FR [q2] [45h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM1230 | Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français | Craig Baker (supplée Mattia Cavagna) | FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LROM1260 | Explication de textes : roman de langue française | Amaury Dehoux | FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐 |

| | | | |
|------------|-----------------------------------------------------|--------------|----------------------------------|
| ✂ LROM1360 | Explication de textes : théâtre de langue française | Pierre Piret | FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
|------------|-----------------------------------------------------|--------------|----------------------------------|

✂ Recherche scientifique

| | | | |
|-------------|-------------------------|--|-----------------------------|
| ✂ LLAFR1599 | Travail de fin de cycle | | FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|-------------------------|--|-----------------------------|

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

LAFR2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une **maîtrise de la langue française** de niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#).

En termes de **maîtrise de la langue latine**, une remise à niveau peut être assurée via le module complémentaire, mais un niveau préalable équivalent à celui du cours [LGLOR1230 Latin II](#) est autant que possible requis.

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Langue et littérature modernes (françaises) ;
- Langue et littérature anciennes (latines) ;
- Philosophie, histoire et critique historique, arts et civilisations ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome](#) ou de la [Mineure en études françaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes | | Accès direct | |
| Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français) | À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier (majeure ou mineure) : • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> | Accès moyennant compléments de formation | Entre 0 et 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par |

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques | | Accès moyennant compléments de formation | Entre 0 et 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en études françaises |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | <p>S'il a suivi une des deux mineures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études françaises • Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome <p>et à condition qu'il ait réussi les cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> | Accès sur dossier | <p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français) | | Accès direct | |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques Bachelier en langues et lettres françaises et romanes Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français) | | Accès moyennant compléments de formation | Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| Bachelor in de Taal- en letterkunde (français/latin) | Maîtrise du français de niveau C1 (CECR) | Accès direct | |
| Bachelor in de Taal- en letterkunde (français/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) | Maîtrise du français de niveau C1 (CECR) | Accès moyennant compléments de formation | Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bachelier en langues et lettres (comprenant l'étude du latin et/ou du français) | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels (maximum 60 crédits) à déterminer selon le programme antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier) |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

| Diplômes | Accès | Remarques |
|----------|-------|-----------|
|----------|-------|-----------|

BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Licenciés | | | |
| Licence en langues et littératures classiques Licence en langue et littératures françaises et romanes | | Accès sur dossier | En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | | Accès moyennant compléments de formation | Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Si le parcours de formation antérieur des étudiants est jugé incomplet, des [enseignements supplémentaires](#) peuvent être intégrés à leur programme de master.

Étudiants porteurs d'un diplôme belge

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'inscription selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

Les conditions d'accès sur dossier ont évolué en 2023-2024 par rapport à celles de 2022-2023. Elles sont accessibles [ici](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

PÉDAGOGIE

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive qui assure l'autonomie de l'étudiant grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'e-learning, d'équipes d'enseignants, de pratique de la communication orale et écrite, etc. Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des études classiques et romanes. Le programme des options prévoit une formation à d'autres disciplines, telles que l'histoire et l'archéologie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

Toutefois, des cours de langue et de littérature latines peuvent être empruntés au programme de la KU Leuven, en application de la convention UCLouvain - KU Leuven.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>)
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>)
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>)
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>)

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

| | |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entité de la structure | SSH/FIAL |
| Dénomination | Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) |
| Secteur | Secteur des sciences humaines (SSH) |
| Sigle | FIAL |
| Adresse de l'entité | Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial |
| Site web | http://www.uclouvain.be/fial |

Mandat(s)

- Doyen : Cédrick Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: Aline Smeesters

Jury

- Aline Smeesters
- Agnès Guiderdoni
- Nicolas Meunier

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be